



# 28<sup>eme</sup> Cross de la Sensée - Féchain - 23 novembre 2025



## BULLETIN D'INSCRIPTION

MA 1991 et avant

SE 1992 à 2003

ES 2004 à 2006

JU 2007 - 2008

CA 2009 - 2010

MI 2011 - 2012

BE 2013 - 2014

PO 2015 - 2016

EA 2017 à 2019

Bb 2020 et après

### Chèque à l'ordre du Féchain-Athlétique-Club

Cochez la case correspondante à la course choisie

Masters 5 et + peuvent choisir entre les 2 courses

	Marche	Course 1	Course 2	Course 3	Course 4	Course 5	Course 6
		<b>BB/EA</b>	<b>PO</b>	<b>BF/BM/MF 2013-2014</b>	<b>MG/2011-2012 CF/2009-2010</b>	<b>CM/2009-2010 JF à MF* 2008 et avant Mh 5 (60 ans) et + 1966 et avant</b>	<b>JH à MH 2008 et avant</b>
		<b>2021 à 2017</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2011-2012</b>	<b>Adulte Débutant* 2008 et avant</b>		
	9h25	09h30	09h40	09h55	10h20	10h55	11 h 40
		Lots : Tirage au sort affiché BB à Minimes			Tirage au sort des gros lots à 12h30 Cadets à Masters		
		10km	8 mn d'endurance	1400 m	2500 m	3500 m	4500 m
							7000 m
Inscription	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit <b>* 5 €/7€ 2005 et avant</b>	Gratuit <b>*5 € / 7 €</b>	<b>5 € / 7 €</b>

Nom : .....

Sexe : M  F 

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Catégorie : ..... Club - Entreprise - Association - Individuel : .....

N° de Licence FFA : ..... ou →

*Joindre obligatoirement votre PPS à votre courrier. Pour les inscriptions de dernière minute (le 21 avant 12h) utilisez le mail : cross-de-la-sensee@fechain-athletisme.fr*

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... E-Mail : .....

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Société Groupama. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Je reconnais avoir en ma possession un PPS de moins de 3 mois** (<https://pps.athle.fr>) ou un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence FFA, Triathlon ou FSGT, UFOLEP mentionnant l'athlétisme. Conformément au décret du 23 mars 1999, je dois le ou la présenter le jour de l'épreuve afin de retirer mon dossier.

**DROITS A L'IMAGE** : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Ses coordonnées sont susceptibles d'être transmises à nos partenaires.

Le : ...../ .... / 2025

Signature obligatoire (signature des parents pour les mineurs) :

(Joindre le PPS ou licence)

N° de Dossard :

Signature